

Ordre du Jour : **Assemblée Générale Ordinaire**

- Lecture du rapport moral pour 2021-Todine SIBAN Secrétaire Générale
- Lecture du Rapport Financier pour 2021 Patrick BARBERON Trésorier – Rapport de la Commission de Contrôle - Vote du bilan et vote P/quitus au Trésorier
- Présentation du Budget prévisionnel 2023 Patrick BARBERON Trésorier - Vote
- Cotisations pour 2023
- Renouvellement de la Commission de Contrôle
- Adoption du nouveau Règlement Intérieur (*projet consultable sur le site*)
- Adoption de la nouvelle rédaction des Statuts *idem*
- Questions diverses

Après recueil des émargements et comptage des Pouvoirs, la séance est ouverte par la Secrétaire Générale qui invite l'Assemblée à désigner le Bureau de l'AGO : T. SIBAN Secrétaire, Scrutateurs M. CARRERIC & S. DEPERO sont désignés à l'Unanimité

1 - Lecture du rapport Moral - Mme Todine SIBAN (*consultable sur le site*) Concernant les Formations CEFU de Branche, nous sommes pauvres concernant les sujets et sommes confrontés à la méconnaissance des conditions d'ouverture des droits pour ces Formations. Il convient donc de réactiver la réunion annuelle avec les DS & RSS avec présence FORTEMENT recommandée - * Lecture du rapport mandat AFPOLS P/ D. POINSOT (*consultable sur le site*)

2 - Rapport Financier – (*consultable sur le site*) diminution des cotisations (-15.69%) dû à la conjoncture Sanitaire : Bénéfice 2021=4054.85 Réserves Financières 31/12/21 = 59423.43 Lecture du rapport de la Commission de Contrôle qui déclare n'avoir observé aucune irrégularité et relevé qu'un chèque a été remis en banque sans signature chèque d'ailleurs accepté et validé par la banque Le rapport Financier est mis aux voix : validé à l'unanimité. Vote du Quitus au Trésorier : Favorable à l'Unanimité

3 – Budget Prévisionnel 2023 - (*consultable sur le site*)

Cotisations 2023 : EQ/OE/G1	= 50€
OQ/OQ1/G2	= 55€
GQ/AG/G3	= 72€
GHQ/OHQ/G4	= 82€
GS/CE/G5	= 110€
G6	= 120€
G7	= 122€
G8	= 170€

Budget et montant des cotisations 2023 mis au vote, adopté à l'unanimité.

4 – Renouvellement de la Commission de Contrôle : il est proposé le renouvellement : adopté à l'Unanimité

5 – Nouveaux Statuts : mise aux voix : adoptés à l'unanimité

6 – Nouveau Règlement Intérieur : mise aux voix : adopté à l'unanimité

Pour information, une section syndicale qui sollicitait un budget pour organiser les élections, a obtenu le tirage de ses documents auprès de UNSA PLEASE

L'ordre du jour étant épuisé la nouvelle version des statuts et du Règlement Intérieur seront mis sur le site « UNSA-SNPHLM » et publiés le Secrétaire Administratif est chargé de leur publication, communication, et transmission.

Clôture des travaux de l'assemblée Générale Extraordinaire à 15H30

La Secrétaire du Bureau,

Scrutateurs,

Todine SIBAN

Michel CARRERIC & Serge DEPERO